

Présidence

147 rue de l'Université
75 338 Paris Cedex 07 - France
Tél. : + 33 1 (0)1 42 75 90 00
Fax : + 33 1 (0)1 47 05 99 66
www.inrae.fr

DEC20055DAJ

Décision du 1^{er} janvier 2020 donnant délégation de signature au sein de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI)

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-6 et R. 831-8,

Vu le décret du 20 juillet 2016 (JO du 21 juillet 2016) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à compter du 27 juillet 2016,

Vu le décret n°2019-1046 du 10 octobre 2019 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 17,

Vu la délibération du 13 octobre 2016 portant délégation de pouvoir au profit du Président de l'INRA par le Conseil d'Administration de l'INRA,

Vu la décision en date 16 juillet 2018 portant nomination de M. Jean-Michel CHARDIGNY, en qualité de Directeur Adjoint de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI), pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} février 2018,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020, portant renouvellement du mandat de M. Philippe LENEÉ, en qualité de Directeur du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation d'INRAE, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2020,

Décide :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à M. Philippe LENEÉ, Directeur de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI), dans les champs de compétences relevant de sa Direction tels que définis par la décision en date du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) susvisée, et notamment pour :

- tous contrats entrant dans les attributions de la Direction (notamment en matière de partenariat socio-économique et de propriété intellectuelle) ;
- toutes pièces relatives aux démarches de protection (dépôt, maintien en vigueur notamment), à la défense, à l'abandon, à la cession et à l'inscription de titres de propriété intellectuelle, aux paiements et recettes liés à la gestion de ces titres et des contrats de licences ou autres accords liés à la valorisation des titres susmentionnés conclus par INRAE ;
- les certificats de conformité et les correspondances ayant trait à l'exécution des tâches entrant dans les attributions de la Direction.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe LENEÉ, la même délégation de signature est accordée à M. Jean-Michel CHARDIGNY, en qualité de Directeur Adjoint de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI).

Article 3 :

1. En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Philippe LENEÉ ou Jean-Michel CHARDIGNY, délégation de signature est donnée à Mme Clara TREMBERTH en tant que responsable du service commun d'ingénierie contractuelle, pour tous les contrats entrant dans les attributions de la Direction ainsi que les certificats de conformité et les correspondances ayant trait à ces mêmes opérations.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Clara Tremberth, la même délégation est donnée à Mme Ludivine Goisbault en tant qu'adjointe au responsable du service commun d'ingénierie contractuelle.

2. En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Philippe LENEÉ ou Jean-Michel CHARDIGNY, délégation de signature est donnée à Mmes Nathalie MORCRETTE et Cécile NICOLAS pour :
 - toutes pièces relatives aux démarches de protection (dépôt, maintien en vigueur notamment), défense, abandon, cession et inscription des titres de propriété intellectuelle d'INRAE ;
 - toutes pièces de paiement ou de recette relatives à la gestion des titres susmentionnés et des contrats de licences ou autres accords liés à la valorisation de ces titres conclus par INRAE ;
 - tous contrats relatifs à la gestion des titres et droits de propriété intellectuelle ;
 - ainsi que les certificats de conformité et correspondances ayant trait à ces mêmes opérations.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes Nathalie MORCRETTE ou Cécile NICOLAS, la même délégation de signature est accordée à Mme Agathe AFCHAIN et Mme Pascale BARBIER.

Article 4 :

La décision portant délégation de signature du 16 juillet 2018 est abrogée.

Article 5 :

La présente décision est publiée par voie d'affichage au Centre-siège d'INRAE ainsi que dans les locaux de la DPTI.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2020

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,
Philippe MAUGUIN

